

Edito



Hervé PENHOUET

Trouver la vitesse de croisière

Après l'année 2014 qui fut l'année de la réflexion pour le fonctionnement et l'organisation de notre Office, en 2015, ce fut la mise en œuvre de nos décisions.

L'acte le plus marquant est bien le recrutement de Lauriane BOSC notre éducatrice sportive qui, pour son entrée dans la vie active, s'est rapidement impliquée dans sa fonction. Nous en mesurons aujourd'hui les bénéfices.

En 2015, les commissions se sont bien relancées et la richesse des activités proposées le démontre. Enfin le site est créé et trouve son utilité notamment pour les inscriptions aux stages.

L'assemblée générale s'est tenue le 23 février en présence de plus de 90 participants, ce qui montre l'intérêt porté à l'Office des sports et à ses actions. La présence d'Armelle BILLARD, conseillère départementale et de plusieurs maires prouve aussi un soutien des élus et nous les en remercions.

Pour 2016, plusieurs chantiers nous attendent et plus particulièrement le projet d'actions pour les années 2017 / 2020.

Bien entendu nous poursuivrons les stages et notre événement phare qu'est « Tout l'office court » qui se déroulera cette année le 8 octobre à Le Rheu.

Après 2 années de mise en route, cette fois nous espérons consolider notre organisation et ainsi trouver notre vitesse de croisière.

Hervé PENHOUET
Président de l'Office

Les stages de l'OSCOR

L'Office organise tout au long de l'année des stages à destination de l'ensemble des enfants des 9 communes du canton. Deux types de stages sont proposés :

Les stages de perfectionnement sportif

A destination des licenciés des différents clubs des communes de l'OSCOR, ils se déroulent pendant les vacances et sont encadrés par des éducateurs diplômés. Le tarif est de 5 € par jour, l'inscription (obligatoire) s'effectue sur le site de l'office : www.oscor.fr

Les journées découvertes sportives

Ouvertes à tous les enfants qui ont entre 7 et 13 ans, elles ont lieu tous les ans en avril et fin août. Ces journées s'adressent à l'ensemble des enfants des 9 communes qu'ils soient licenciés dans un club ou non. L'idée est de permettre à tous l'accès au sport et le partage de la découverte d'activités avec d'autres enfants. Le projet s'effectue en partenariat avec les clubs qui souhaitent ouvrir leur porte à de nouveaux licenciés. L'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée, avec découverte de plusieurs sports, ou des activités de votre choix. Elles sont gratuites et encadrées par des éducateurs diplômés. L'inscription (obligatoire) s'effectue sur le site de l'office : www.oscor.fr

Nous vous invitons à regarder régulièrement sur le site pour vous informer sur les stages !

Renseignements : Lauriane Bosc
07.87.99.05.34
lauriane.bosc@oscor.fr

Compte rendu

Assemblée générale du 23 février 2016



L'assemblée générale s'est tenue le 23 février dernier. Avec le changement de mode de scrutin des élections départementales, les statuts ont été modifiés. Nous sommes passés de 2 à 4 conseillers départementaux membres de droit de l'OSCOR. Le conseil d'administration passe donc de 60 à 62 membres.

Rapport moral du président

Hervé Penhouët, en présence des membres associatifs, des membres élus du Bureau de l'OSCOR et d'Armelle Billard, conseillère départementale, a présenté son rapport moral de l'année 2015. **Une année riche en évolutions** (changement de nom de l'Office, recrutement d'une animatrice sportive, entrée de La Chapelle-Thouarault et du Verger au sein de l'Office). L'Office est une structure bien vivante, avec une **assiduité aux différentes réunions** (C.A, Bureau, Commissions) saluée par le président. Ceci étant le signe d'une bonne implication de tous les membres de l'OSCOR.

La participation des communes au financement de l'Office est passée de 0, 66 euros à 1, 16 euros par habitant. Cette participation a notamment permis le recrutement de notre animatrice sportive. Un recrutement nécessaire pour organiser les stages (près de 1000 participants). Afin de maîtriser le budget, les modalités d'attribution des aides financières (en forte hausse l'an passé) seront revues au cours de cette A.G.

Parmi ses missions, **l'Office propose des actions autour du handicap.** Il gère des groupes de travail pour organiser le fonctionnement des équipements intercommunaux que sont l'aire d'athlétisme - Le Rheu (inaugurée en octobre 2015) et le pôle tennis - L'Hermitage (prévu début 2017).

L'Office des sports a 20 ans. Une pérennité due à ceux qui se sont investis pour le faire vivre.

Rapport d'activité des commissions

Vie sportive

Les animations sportives en 2015 ont consisté en **journées de stages (près de 1000 participants)**, en journées découvertes, en réunions techniques avec les animateurs et les présidents des clubs pour réaliser des stages (football, basket, handball, badminton, tennis de table, judo).

La vie sportive, c'est aussi **l'Eurobasket** avec une sélection de joueurs parmi les clubs de l'OSCOR : 1 équipe de garçons, 1 équipe de filles - des coaches (pour permettre aux jeunes de jouer ensemble), des arbitres.

C'est également « **Tout l'Office Court** ». **Le 10 octobre 2015 pour la 25^e édition : 500 participants.** Avec en amont 8 réunions de préparation (instituteurs, bénévoles, encadrants sportifs). À noter : une meilleure participation des écoles même s'il est possible de faire mieux. Difficulté pour avoir les athlètes de « Tout Rennes Court ». En 2016, le mouvement est reconduit et amplifié. La différence notable pour l'édition 2016 de « Tout l'Office Court » est la **fin du partenariat avec « Tout Rennes Court »** due à la difficulté énoncée ci-dessus.

La pratique sportive est riche sur le territoire de l'OSCOR. Les statistiques issues des remontées des clubs le prouvent. **De nombreuses disciplines sont représentées.**

Formation

En 2015, un questionnaire a été envoyé aux associations pour **élaborer un programme de formation qui réponde à leurs besoins.** Ont été proposées des formations aux premiers secours, des conférences (badminton) et soirées thématiques (interpréter un test VMA / traumatologie du coureur à pied). **Les formations 2015 ont réuni 131 participants.** Pour 2016, le programme est reconduit avec une formation « Coaching basket pour les jeunes », une réunion sur « La Mutuelle dans le sport », un test VMA salle Robert Poirier, toujours les formations PSC1. De nouvelles soirées thématiques sont prévues (Prévention blessure ; formation des jeunes - coaching, arbitrage ; responsabilité des dirigeants bénévoles). Le but est d'**apporter un soutien aux clubs pour des formations, des soirées thématiques.**

Communication

En 2015, **l'Écho de l'OSCOR a été revu avec une nouvelle présentation** et la possibilité de le télécharger sur www.oscor.fr. **Le site a également bénéficié d'une nouvelle présentation** depuis août 2015. Une vidéo de présentation de l'Office a été créée pour les forums des associations. Pour 2016, il faudra poursuivre le travail engagé. **L'OSCOR doit-il être présent sur Facebook, Twitter, etc. ?**

Finances :

Le résultat au 31 décembre 2015 s'élève à 7 108 €. Pour 2016, le budget prévisionnel est de 59 700 €. Comme indiqué dans le rapport moral du président, un nouveau barème (avec constitution d'un dossier et présentation des justificatifs) est proposé.

Votes

Les rapports ont tous été votés à l'unanimité (Rapport moral du Président, rapports des commissions, rapport financier). Les élections des membres associatifs au Conseil d'Administration et au Bureau se sont faites également à l'unanimité.

Interventions diverses

En fin d'assemblée générale, Armelle Billard - conseillère départementale a salué le travail et l'implication des membres de l'Office.

Le Département assume ses compétences en termes de solidarités sociales et garde la compétence sport. Malgré le manque d'argent public, le soutien du Conseil départemental est maintenu en 2016.

Mickael Bouloux - Maire du Rheu a clos l'assemblée générale en remerciant les participants à cette soirée de travail, de partage, de collaboration intercommunale.



Retour sur l'Euro basket

Comme chaque année, l'OSCOR a engagé une équipe d'U13 garçons et une équipe d'U13 filles pour participer au grand tournoi international de basket-ball qui s'est déroulé les samedi 18 et dimanche 19 mars sur St Gilles pour les filles et sur Pacé pour les garçons.

L'équipe filles composée de 10 joueuses était coachée par Pierre Morice et Pauline Quelavoine. L'équipe garçons composée de 10 joueurs était coachée par Alexis Faucheu et Nicolas Manigaux. Les équipes sont constituées d'une sélection de joueurs et joueuses venant des différents clubs des 9 communes de l'OSCOR.

Chaque famille qui participe au tournoi doit accueillir deux enfants étrangers ou non des autres équipes participant au tournoi.

L'équipe fille a terminé sur le podium avec la 3^e place sur 12 équipes tandis que les garçons ont terminé 17^e sur 32 équipes. Félicitations aux deux équipes ! Lisa et Benjamin ont joué la finale de shoots au panier devant de nombreux spectateurs venus voir les finales garçons et filles. L'objectif est de marquer le maximum de points en une minute.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui ont permis à tous un très bon tournoi : joueurs, joueuses, parents, bénévoles, coachs, organisateurs et les arbitres sans qui nous n'aurions pas pu engager nos équipes : Simon Trinquart, Jérémy Ribault, Marc Boscher et Norbert Bonnerue. Nous vous attendons nombreux pour la prochaine édition !



Aides de l'OSCOR

Les aides matérielles

Elles concernent l'attribution de coupes, trophées, tee-shirts, rubanises. La répartition se fait dans le cadre d'enveloppes financières dédiées, validées par le bureau de l'Office.

Les aides financières

Elles concernent les manifestations à caractère régional, interrégional et national dans la limite de :

- 210 € à caractère régional
- 280 € à caractère interrégional
- 340 € à caractère national et international

Le club organisateur doit participer à la manifestation: inscription de compétiteur(s) ou d'équipe(s)

Les anniversaires de clubs

Ils sont pris en compte par tranche de 10 ans à partir du 30^e anniversaire. L'ensemble des demandes sera examiné dans le cadre de l'enveloppe annuelle globale de 1500 €. Montant unique quelque soit la dizaine : 150 € maximum

Aides aux jeunes sportifs de haut niveau :

Ces aides concernent les déplacements dans le cadre d'une qualification (pas une simple participation) pour des compétitions de niveau interrégional ou national. Elles sont plafonnées à 152 € pour l'année par sportif. Age maximum : 25 ans dans l'année.

Aides aux formations aide aux 1^{ers} secours :

60% de la dépense par personne est pris en compte, plafonné à 33 €.

Aides pour des actions relevant du handicap

Ces aides concernent :

- le soutien à projet local dans la limite de 200 €
- l'organisation de manifestations sportives locales dans la limite de 250 €

Les demandes d'aides se font via la fiche élaborée par l'OSCOR, dûment complétée et accompagnée des justificatifs au moment du paiement. Pour prétendre à une ou plusieurs aides, les associations devront avoir au moins un délégué présent à l'assemblée générale annuelle de l'Office.

Autres aides

Les coupons sport

Les coupons sport facilitent l'accès des jeunes de 10 à 18 ans aux clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine. D'une valeur de 20 ou 40 €, ils permettent d'aider les familles à payer les coûts d'adhésion à une association sportive agréée. Plus d'info : www.ille-et-vilaine.fr

Les chèques sport

Il vous fera automatiquement bénéficier d'une réduction de 15€ sur le prix de votre adhésion.

Plus d'info : jeunes.bretagne.bzh

La carte Sortir

LE pass qui donne accès à une multitude d'activités (culture, sport, loisirs) proposées par notre réseau de partenaires. Avec ce petit sésame vous sortirez de votre quotidien.

Plus d'info : www.sortir-rennesmetropole.fr

Sport adapté

Le samedi 6 février 2016 de 10h à 16h, le club de basket-ball de l'Hermitage en collaboration avec le Comité départemental de sport adapté (CDSA) et l'OSCOR ont accueilli la poule Est du challenge régional de sport adapté.

Durant cette journée, ce sont 9 équipes et une centaine de joueurs licenciés sport adapté qui ont disputé les matchs.



OSCOR

Office des Sports
Communes de l'Ouest Rennais

Coordonnées :

**OFFICE DES SPORTS
DES COMMUNES DE L'OUEST RENNAIS**

Mairie de l'Hermitage - BP : 30 017
35 590 L'Hermitage

02 99 78 66 61
contact@oscor.fr